



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU
16 avril 2026

Madame Sandrine ESSERMEANT procède à l'appel nominal des conseillers,
Madame Sandrine ESSERMEANT, constatant que le quorum est atteint ouvre la séance à 18h38.

Présents : Sandrine ESSERMEANT, Vincent GIRARD, Pascale MARTRE, Guillaume GELY, Patricia CHAUVOT, Laurent MENGUAL, Alexia PEREZ, Serge POUGET, Damien PASSERAT, Sameh CHARFA, Franck GUIGNARD-PERRET, Elisabeth AGHION, Frédérique TARDY, Muriel GANGA, Thierry MENDEZ, Sabrina VALETTE.

Procurations : Estelle CIRCLAEYS à Damien PASSERAT, Guillaume GARDEY DE SOOS à Vincent GIRARD, Laurence BARRAULT à Patricia CHAUVOT

Absents : NEANT

Secrétaire de séance : Elisabeth AGHION

I – PV DE LA SEANCE DU 22 mars 2026 :

Le procès-verbal de la séance du 22 mars 2026 est approuvé à l'unanimité résultat approbation (voix pour : 19, voix contre : 00, absentions : 00).

II – COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le CFU 2025.
(voix pour : 19, voix contre : 00, absentions : 00)

III – AFFECTATION DES RESULTATS 2025 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2025.
(voix pour : 19, voix contre : 00, absentions : 00)

IV – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2026 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité des suffrages les attributions de subventions 2026. (voix pour : 16, voix contre : 00, absentions : 03)

V – TAUX IMPOSITION COMMUNAUX 2026 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité des suffrages les taux d'imposition communaux 2026. (voix pour : 15, voix contre : 04, absentions : 00)

VI – BUDGET PRIMITIF 2026 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité des suffrages le budget primitif 2026. (voix pour : 15, voix contre : 00, absentions : 04)

VII – FONGIBILITE DES CREDITS EN M57 POUR 2026 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la fongibilité des crédits en M57. (voix pour : 19, voix contre : 00, absentions : 00)

VIII – DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les délégations de pouvoirs proposées par Mme Le Maire. (voix pour : 19, voix contre : 00, absentions : 00)

IX – DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE, INCENDIE ET SECOURS :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition de Mme Le Maire et nomme M. Vincent GIRARD correspondant défense, incendie et secours. (voix pour : 19, voix contre : 00, absentions : 00)

X – DESIGNATION DES MEMBRES ELUS DU CCAS :

Le Conseil Municipal, après en avoir voté à bulletin secret dans les conditions règlementaires, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Résultat des votes :

Suffrages exprimés : 19

Abstention : 00

Pour la liste « Ensemble faisons vivre Saussan » : 15

Pour la liste « L'esprit d'un village, l'avenir en partage » : 04

Pour la liste « Ensemble faisons vivre Saussan » : 5 membres (Sameh CHARFA, Franck GUIGNARD-PERRET, Laurent MENGUAL, Patricia CHAUVOT, Serge POUGET)

Pour la liste « L'esprit d'un village, l'avenir en partage » : 1 membre (Sabrina VALETTE)

XI – INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité des suffrages la proposition de Mme Le Maire. (voix pour : 15, voix contre : 00, absentions : 04)

Madame Sandrine ESSERMEANT lève la séance à 19H37

Le Maire,
Sandrine ESSERMEANT



La secrétaire de séance,
Elisabeth AGHION